



*MRC de Thérèse-De Blainville*

*Politique culturelle, en bref*

*AVRIL 2013*

*«La culture est appelée à devenir de plus en plus présente dans la réalité urbaine par sa propension à générer un environnement créatif qui attire les investisseurs et les talents de la nouvelle économie basée sur le savoir et l'innovation.»*

**Regards statistiques sur les arts, vol. 4, no 3**

## *Table des matières*

MOT DU PRÉFET .....	4
MOT DU PRÉSIDENT DE LA TABLE ACTION CULTURE .....	5
MISE EN CONTEXTE.....	6
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE.....	7
PROFIL CULTUREL .....	8
VILLES CRÉATIVES, VILLES D'AVENIR.....	11
VISION ET ENGAGEMENTS .....	12
RÔLE ET ORIENTATIONS .....	12
ENJEUX ET AXES D'INTERVENTION.....	13
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI.....	17
REMERCIEMENTS.....	18

## *Mot du préfet de la MRC Thérèse-De Blainville*



La présence de l'art et de la culture dans nos communautés représente un élément essentiel de la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Cet élément participe à leur sentiment de fierté et d'appartenance. Il est reconnu que la culture joue un rôle déterminant dans l'épanouissement des personnes et des collectivités. Non seulement devons-nous nous y intéresser, mais nous devons aussi intégrer ce secteur dans nos stratégies de développement durable.

Les sept villes de la MRC Thérèse-De Blainville possèdent leur politique culturelle respective et sont actives dans ce domaine depuis plusieurs années. Les voici maintenant prêtes à mettre en commun leurs expertises et savoir-faire afin de réaliser des projets culturels de plus grande envergure ayant un impact sur l'ensemble du territoire. En partageant une vision intégrée du développement culturel et en arrimant nos interventions, nous réaliserons des économies d'échelle et augmenterons l'impact de nos actions culturelles auprès des citoyens et des visiteurs.

Cette politique culturelle représente une nouvelle étape dans l'engagement des villes de la MRC Thérèse-De Blainville à faire de la culture un véritable moteur de développement, tant au plan social qu'aux plans municipal, économique ou touristique.

À titre personnel et au nom des élus de la MRC, je tiens à remercier sincèrement les membres de la Table Action culture pour l'excellence de leur travail de réflexion et pour avoir mené à terme et avec célérité et compétence, cet important projet de politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville.

**Paul Larocque**

Préfet de la MRC Thérèse-De Blainville

## *Mot des coprésidents de la Table Action culture*



C'est avec fierté que nous vous présentons cette première politique culturelle de MRC, fruit de réflexions partagées et de consultations auprès de divers acteurs des milieux culturel, municipal, institutionnel et économique. Dès le départ, nous savions l'importance d'élaborer une politique concrète qui mènerait rapidement à la réalisation de projets culturels communs, adaptés à notre réalité. La démarche entreprise nous a fait réaliser la richesse de notre offre culturelle et la nécessité « d'avoir un plan », des objectifs précis et des orientations claires.

Le travail des membres de la Table Action culture s'est donc articulé autour du désir de concrétiser, dans l'action, une vision réaliste de notre potentiel de développement culturel. À l'image de ce que nous espérons atteindre, nous avons usé de *créativité* et avons *innové* dans nos façons d'entrevoir le développement culturel de nos collectivités.

Il n'a pas été difficile de convaincre les élus et les partenaires du milieu culturel de l'intérêt d'unir nos forces afin d'élargir la portée de nos actions culturelles futures. Leurs idées, commentaires et suggestions ont mis en lumière l'importance d'entretenir des liens, de connaître et de faire connaître ce qui existe déjà et qui pourrait « donner des ailes » à l'élaboration de projets communs porteurs d'avenir.

La présente politique culturelle met en relief les atouts culturels et les enjeux liés au développement de l'identité régionale et du sentiment de fierté et d'appartenance des citoyens. Elle propose une vision et des objectifs à atteindre pour permettre à la culture de jouer pleinement son rôle dans l'essor des personnes, des villes et des collectivités. La démarche proposée s'appuie sur les richesses existantes dans nos milieux et respecte nos traditions et nos modes de fonctionnement.

L'annonce de la réalisation des premiers projets culturels communs aux sept villes de la MRC Thérèse-De Blainville devrait suivre de près l'adoption de cette première politique culturelle, ce qui confirme la volonté de tous d'arrimer ce secteur à nos visions de développement stratégique.

Bonne lecture,

**Sylvie Surprenant**, Mairesse de Sainte-Thérèse  
**François Cantin**, Maire de Blainville

## MISE EN CONTEXTE

L'idée d'élaborer une politique culturelle pour Thérèse-De Blainville prend forme à la suite du colloque régional « *Notre culture, source d'identité* », organisé par le Conseil de la culture des Laurentides en mai 2009. C'est la mise sur pied de la **Table Action culture** en 2010 qui met en lumière la nécessité de renforcer, d'harmoniser et de promouvoir l'identité culturelle de la MRC Thérèse-De Blainville et les actions culturelles réalisées dans chacune de ses villes.

Composée de représentants d'organismes culturels professionnels, d'élus et de fonctionnaires municipaux, la Table Action culture manifeste rapidement le souhait de voir la MRC adopter une première politique culturelle. Reconnaisant que la culture représente un axe de développement économique et social important, la Société de développement économique Thérèse-De Blainville (SODET)<sup>1</sup> accepte de donner un mandat d'élaboration d'une politique culturelle au Conseil de la culture des Laurentides, en septembre 2012.

Les orientations de la politique culturelle s'appuient sur les réflexions entreprises depuis 2010 par les membres de la Table Action culture et sur l'examen des sept politiques culturelles déjà en place dans les villes de la MRC Thérèse-De Blainville. Elle se nourrit également des consultations réalisées auprès de plusieurs groupes et intervenants actifs dans différents secteurs de l'activité municipale, sociale, économique et éducative.

La démarche d'élaboration de la politique culturelle a pris en considération l'autonomie des villes en matière de développement culturel ainsi que leur mode de collaboration traditionnel qui privilégie la participation volontaire et la mise en commun des ressources. C'est donc sur ces bases que se sont établis les enjeux liés au partenariat culturel entre les villes de la MRC Thérèse-De Blainville.

La politique culturelle de la MRC Thérèse-De Blainville a été adoptée officiellement en 2013.

---

<sup>1</sup> La SODET est le nom utilisé pour désigner le Centre local de développement (CLD).

## THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

Située sur la rive nord de la vallée du Saint-Laurent, au nord de l'île de Laval et de l'île de Montréal, la MRC de Thérèse-De Blainville forme l'extrémité sud-est de la région administrative des Laurentides. D'une superficie de 202,5 km<sup>2</sup>, elle est bordée par les MRC Les Moulins, Rivière-du-Nord, Deux-Montagnes, Mirabel et Laval.

Le territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville fait partie de la Communauté métropolitaine de Montréal depuis sa constitution en 2001 et forme plus précisément la couronne nord de la CMM avec les MRC Les moulins, Deux-Montagnes, Mirabel et L'Assomption. La MRC se compose de sept villes : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse. Avec ses 150 450 habitants, la MRC de Thérèse-De Blainville affiche l'une des plus fortes progressions démographiques au Québec.

La MRC de Thérèse-De Blainville offre une diversité de paysages et de vocations qui s'intègrent et se complètent. Les villes de cette MRC proposent un ensemble résidentiel diversifié et se caractérisent par la qualité de leurs milieux de vie et par une offre de services aux citoyens, complète et variée, qu'il s'agisse d'environnement naturel ou d'aménagement urbain, de santé, de sécurité ou de transport collectif, d'infrastructures et d'équipements culturels ou de loisirs, ou encore, de la présence d'institutions scolaires publiques ou privées.

Bien qu'issue d'une racine commune, chaque ville jouit néanmoins d'une histoire riche et unique et d'un développement qui lui est propre et sur lequel se bâtit une identité distincte. Le maillage de ces sept villes par le biais de la MRC ne fait que confirmer cette fierté en lui conférant une force basée sur la concertation et la collaboration.

### *Contexte historique*

Le peuplement des sept villes de la MRC Thérèse-De Blainville trouve racine dans deux seigneuries, soit la seigneurie des Mille-Îles, concédée à Michel Sidrac du Gué, sieur de Boisbriand en 1683 pour les villes de Blainville, Boisbriand, Lorraine, Bois-des-Filion, Rosemère et Sainte-Thérèse et la seigneurie de Terrebonne, concédée en 1673 à André Daulier-Deslandes pour la ville de Sainte-Anne-des-Plaines.

Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, le développement des deux seigneuries se fait parallèlement et de nouvelles routes viennent créer un véritable réseau sillonnant ce qui allait devenir la région des Basses-Laurentides. Les censitaires viennent s'établir sur ces routes aujourd'hui connues sous le nom de rang Lepage, montée Sanche, côte Saint-Louis ou Grande Côte. C'est aussi l'époque où des personnages marquants de l'histoire locale se succèdent, tels le seigneur Céloron de Blainville ou Antoine Feuillon dit Filion. Des femmes laissent aussi leur marque dans notre histoire. C'est notamment le cas de Marie-Anne-Thérèse de Blainville, fille de Céloron de Blainville, qui s'avère être une colonisatrice de premier ordre.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le régime seigneurial s'éteint au profit d'un régime municipal et les limites administratives de ce qui deviendra la MRC Thérèse-De Blainville se transforment. Concrètement, le territoire est constitué de la municipalité du village de Sainte-Thérèse-de-Blainville (qui devient ville en 1916) et de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville qui sera amputée, au fil du temps, pour former d'autres entités : Sainte-Thérèse-Ouest en 1946 (devient Boisbriand en 1974), Rosemère en 1947, Lorraine en 1960, Blainville en 1968 et Bois-des-Filion en 1979. Quant à Sainte-Anne-des-Plaines, qui est déjà une paroisse depuis la construction de son église en 1789, elle obtient son statut de Ville en 1987.

Si l'histoire de la MRC Thérèse-De Blainville se raconte surtout dans les noyaux patrimoniaux de Sainte-Anne-des-Plaines et de Sainte-Thérèse, on en retrouve également les traces dans chacune des villes, qu'il s'agisse de bâtiments anciens ou de vestiges laissés par l'intervention humaine, du patrimoine architectural ancien ou plus récent. La nature nous rappelle également l'histoire lointaine de l'arrivée des premiers colons et elle constitue un élément important de notre patrimoine avec ses forêts, ses lacs, ses parcs naturels et, longeant la rive sud de la MRC, le joyau que représente la rivière des Mille-Îles.

## PROFIL CULTUREL

Sur le plan des arts et de la culture, Thérèse-De Blainville se distingue par le fait que ses sept villes constituantes ont adopté ou révisé leur **politique culturelle** respective, entre 2000 et 2012 et qu'elles sont toutes engagées activement dans ce secteur de leur développement. Des bibliothèques aux salles de spectacles, des maisons de la culture aux centres culturels, des salles d'exposition aux salles de cours, les villes ont développé un **réseau d'infrastructures** qui rendent la culture accessible et vivante.

Toutes les villes offrent un soutien aux organismes culturels et présentent une **programmation culturelle variée** couvrant un large éventail d'activités et de services s'adressant aux citoyens de tous âges : bibliothèques, cours d'initiation aux arts, spectacles et fêtes populaires, expositions, salons et symposiums. Nos **bibliothèques** se distinguent par la qualité de leurs services et l'originalité de leurs activités d'animation. Récemment, la bibliothèque de Sainte-Thérèse recevait un Grand Prix de la culture pour son projet *Mots d'amour, mots de tous les jours* qui offre aux résidents du centre d'hébergement voisin un véritable rendez-vous avec les mots, un projet d'animation « hors les murs » audacieux et prometteur.

**Une tradition de collaboration** établit que les villes partagent l'offre de formation et d'initiation aux arts et à la culture. Cette façon de collaborer permet d'abattre les barrières de tarification et de donner l'accès à l'ensemble des citoyens de la MRC à un éventail de cours. Ce modèle, créé et appliqué dans la MRC au début des années 90, a été adopté par d'autres villes des Laurentides.

L'offre de formation professionnelle dans différents domaines des arts du **Collège Lionel-Groulx** représente également une caractéristique culturelle distinctive de Thérèse-De Blainville. Cette présence stimule et attire le talent créatif et l'innovation. Ainsi, de jeunes comédiens professionnels issus de l'Option théâtre ont choisi Thérèse-De Blainville comme lieu de résidence pour leur compagnie de théâtre, le *Petit Théâtre du Nord*. Enfin, sur le plan des infrastructures et de l'offre aux citoyens, il convient de souligner l'entente qui lie le collège au diffuseur pluridisciplinaire concernant l'animation dans la **salle de spectacle de 800 places répondant aux normes professionnelles**. *Odyscène* y présente une programmation professionnelle de spectacles variés à l'ensemble de la population, depuis 1986.

**Une centaine d'entreprises et d'organismes culturels** s'activent sur le territoire. L'implication citoyenne en arts et culture se fait surtout sentir dans le domaine des arts visuels et des métiers d'art, mais aussi, dans le chant choral et la préservation du patrimoine et de l'histoire. Les organismes culturels se partagent en trois catégories : les organismes professionnels reconnus, les organismes mixtes et les organismes regroupant des amateurs d'art ou de culture. Tous jouent un rôle important dans l'offre culturelle et leur présence assure la vitalité des milieux. Les entreprises culturelles couvrent les activités liées aux domaines des communications, des médias et des nouvelles technologies, des livres et de l'édition, des ateliers d'artistes, boutiques et galeries d'art et des écoles de formation en art.

La proximité avec Montréal représente un atout pour les **artistes, artisans et écrivains** qui sont nombreux à vivre dans nos villes. Si la plupart d'entre eux demeurent discrets, certains nous font l'honneur de partager leur talent lors d'occasions spéciales, d'autres ont pignon sur rue ou se regroupent pour présenter des expositions ou des événements.



## ***DES ATOUTS QUI DEVIENNENT DES ENJEUX***

La deuxième partie de ce portrait met l'accent sur trois éléments culturels qui représentent également des enjeux pour l'avenir du développement culturel, social, environnemental, économique et touristique de nos collectivités. Ici, la culture est prise en son sens plus large et tient compte d'une variété de notions et de concepts, tels : la configuration des lieux et des espaces, l'intérêt pour notre histoire, notre patrimoine et notre environnement, nos façons d'interagir et de collaborer, et enfin, la place que l'on réserve au développement des personnes.

### ***Nos milieux de vie : un patrimoine à préserver***

Si l'histoire de la fabrication de pianos à Sainte-Thérèse, du plan Bouchard de Blainville, ou celle plus récente de la GM à Boisbriand sont autant de rappels de nos racines « entrepreneuriales », les maisons anciennes Garth, Kimpton, Hamilton ou Chaumont nous relient à l'histoire de celles et ceux qui nous ont précédés. D'autre part, certains éléments liés au patrimoine naturel tels : la rivière des Mille-Îles, les terres agricoles de Sainte-Anne-des-Plaines, la réserve écologique de l'Île Garth ou la forêt du Grand Côteau représentent quelques-unes des richesses que nous devons préserver, tout autant que nos boisés, sentiers, jardins et parcs naturels.

Dans la MRC Thérèse-De Blainville, plusieurs exemples permettent de croire que la qualité des milieux de vie et l'intérêt pour l'histoire et le patrimoine représentent des axes privilégiés par les citoyens et par les villes : Sainte-Anne-des-Plaines a réalisé une étude de son potentiel patrimonial; les citoyens de Lorraine ont accepté d'acquérir la forêt du Grand Côteau; les artistes de Rosemère exposent dans les plus beaux jardins privés de la ville; Boisbriand organise un symposium de sculpture et installe ces œuvres dans les lieux publics; Blainville met en valeur l'histoire du Plan Bouchard; Bois-des-Filion veille sur la réserve écologique de l'Île Garth et Sainte-Thérèse prépare l'adoption de sa première politique du patrimoine.

Conserver et mettre en valeur notre patrimoine, nos espaces naturels, nos biens culturels et nos archives : cela représente un défi de taille qu'il nous faut pourtant relever, car, ces particularités forment la trame culturelle de la vie citoyenne et influencent notre qualité de vie et notre sentiment d'appartenance.

### ***La synergie de notre action culturelle : un effet levier à utiliser***

Les sept villes de la MRC Thérèse-De Blainville sont autonomes et indépendantes et elles ont développé une façon unique d'interagir et de collaborer. D'autres réseaux se sont développés au fil des ans : entre les villes et certains organismes culturels, entre les bibliothèques de la MRC et celles de Laval et Lanaudière, entre les organismes culturels et les institutions scolaires, entre les organisateurs d'événements culturels et les partenaires financiers... Ces interactions ont été fructueuses et elles représentent un atout important dont on doit tenir compte au moment de mettre en œuvre une politique culturelle de MRC.

En se basant sur les modèles de réussite cités plus haut, il est plausible d'envisager que l'on puisse pousser encore plus loin les occasions d'agir en réseau plutôt qu'en silo. En mobilisant les élus, les différents services municipaux, les institutions scolaires, les organismes et les entreprises, nous pourrions assurer la réalisation de projets culturels communs ayant un impact positif sur la qualité de vie des citoyens et le développement social et économique de nos collectivités.

### *De l'essor au rayonnement du talent créatif : une chaîne interactive à développer*

Des écoles de la Commission scolaire Seigneurie des Mille-Îles offrant des concentrations en art ; un collège qui soutient la professionnalisation dans divers domaines artistiques ; des entreprises culturelles qui s'installent et emploient les talents créatifs d'ici ; des organismes culturels qui soutiennent la relève : voilà un créneau qui mérite qu'on en examine le potentiel. Si l'on ajoute à cela des villes qui offrent un milieu de vie stimulant et des occasions de fréquenter les arts ; des bibliothèques qui encouragent la lecture et la création littéraire ; des institutions et des entreprises qui encouragent la créativité et l'innovation, nous parcourons toutes les étapes depuis l'initiation jusqu'à la professionnalisation en arts.

Thérèse-De Blainville peut se vanter de compter dans ses rangs un nombre important de jeunes entre 15 et 35 ans, dont le potentiel créatif est en pleine ébullition. Ils étudient et observent le monde avec un regard neuf, ils créent et travaillent en utilisant les technologies de leur temps, bref, ils renouvellent le monde, notre monde.

Les villes de la MRC Thérèse-De Blainville pourraient-elles être reconnues comme des milieux propices au développement des talents dans tous les domaines où la **créativité** est reine? Nous croyons que plusieurs éléments convergent et que les efforts conjugués pourraient permettre un tel rayonnement.

## VILLES CRÉATIVES, VILLES D'AVENIR

En s'appuyant sur leurs atouts culturels et sur leurs traditions, mais aussi en tenant compte des défis que représente le développement culturel dans un contexte de proximité avec la métropole culturelle de Montréal, les villes de la MRC Thérèse-De Blainville reconnaissent la nécessité d'unir leurs forces et de consolider leur vision d'avenir en matière d'offre culturelle à la population.

La présente politique culturelle s'appuie tout naturellement sur les principes inscrits dans les politiques culturelles des sept villes de la MRC Thérèse-De Blainville. Certains de ces principes correspondent aux mandats spécifiques des villes, d'autres plus généraux, permettent de baliser les rôles, la mission et la vision que se donneront collectivement les villes de la MRC. En voici quelques exemples :

**Les arts et la culture sont porteurs d'harmonie et tissent les liens sociaux; ils contribuent à l'épanouissement et à l'expression des citoyens et prennent part à la santé globale des personnes et des villes.** (Rosemère)

**Au-delà du divertissement, la culture constitue l'âme de notre communauté. Elle forge notre identité, améliore notre qualité de vie, stimule notre curiosité et influence notre développement social et économique.** (Blainville)

**La ville reconnaît sa responsabilité dans la préservation et la mise en valeur des richesses de son histoire et de son patrimoine culturel, bâti et paysager.** (Sainte-Anne-des-Plaines)

**L'activité culturelle doit être considérée comme une valeur de base plutôt qu'un événement isolé, exceptionnel ou fortuit.** (Boisbriand)

**La ville reconnaît l'influence positive de l'éducation aux arts et à la culture sur le développement d'une jeunesse dynamique et le renouvellement des publics.** (Sainte-Thérèse)

**Il est nécessaire que la politique culturelle s'intègre aux stratégies de planification durable.** (Lorraine)

**L'établissement d'alliances est un gage de succès lorsqu'il s'agit d'assurer le développement culturel.** (Bois-des-Filion)

Les élus de la MRC Thérèse-De Blainville adhèrent également aux principes suivants établis par l'UNESCO :

« **Le concept des villes créatives** est basé sur l'idée que la culture peut jouer un rôle important dans le renouvellement urbain. Les gouvernements prennent de plus en plus en compte la créativité lorsqu'il s'agit de développer de nouvelles stratégies économiques. Tandis que les industries créatives contribuent à la structure sociale d'une ville, à la diversité culturelle et à l'amélioration de la vie quotidienne, elles renforcent également ses communautés et aident à définir une identité commune. »

## VISION ET ENGAGEMENTS

**Vivre et grandir dans un environnement culturel** représente un atout majeur pour la qualité de vie des personnes et des collectivités. Le potentiel créatif doit être nourri, reconnu et encouragé dès le plus jeune âge et jusqu'à un âge avancé. Les milieux de vie offrent de multiples occasions d'apprendre et de fréquenter, au quotidien, les arts et la culture. En plaçant les citoyens dans un environnement culturel dynamique, les villes favorisent leur intégration à la vie collective et renforcent leur sentiment d'appartenance tout en contribuant à l'épanouissement de leur potentiel créatif.

Une telle vision fait appel à la créativité et à la collaboration de différents acteurs de la vie sociale, municipale, culturelle, environnementale et économique. Elle implique un engagement durable et une planification stratégique touchant un ensemble de secteurs.

En harmonisant leurs interventions et en s'appuyant sur les richesses culturelles en place, les élus de la MRC Thérèse-De Blainville souhaitent:

- Faire de la culture un moteur de développement économique et social;
- Créer un milieu de vie stimulant et valoriser la créativité individuelle et collective;
- Identifier, protéger et mettre en valeur le patrimoine identitaire et le talent créatif;
- Favoriser l'implication citoyenne et la fréquentation des activités culturelles;
- Créer de nouvelles opportunités de coopération et de partenariats.

Ainsi, Thérèse-De Blainville pourrait être reconnue pour la nature exceptionnelle des collaborations ayant mené à la réalisation de projets culturels collectifs, originaux et novateurs, touchant ses collectivités, son environnement et le rayonnement du talent créatif des gens d'ici.

## RÔLE ET ORIENTATIONS

La politique culturelle de la MRC Thérèse-De Blainville repose sur les principes de complémentarité et de respect des compétences des villes en matière de développement culturel. Ainsi, les sept villes se sont entendues pour :

- Procéder par étapes dans la mise en œuvre de la politique culturelle;
- Privilégier la participation volontaire des villes aux projets;
- Favoriser la mise en commun des ressources humaines et financières;
- Encourager la réalisation de projets culturels ayant un impact sur l'ensemble du territoire.

Le choix des projets devra toujours suivre les mêmes règles : s'adresser à la collectivité, être structurant pour l'avenir du développement culturel dans la MRC, toucher le patrimoine, OU le tourisme culturel, OU le soutien aux arts et à la culture. Chaque projet devra s'inscrire dans la vision créative de collaboration, tel que souhaité dans la politique.

La politique culturelle de Thérèse-De Blainville s'articule autour des **quatre grands enjeux** suivants :

**IDENTITÉ - VITALITÉ - COLLABORATION - RAYONNEMENT**

## ENJEU 1 - IDENTITÉ

**Orientation:** « La culture comme source de fierté et d'appartenance »

Définir notre identité culturelle requiert de s'appuyer sur une réalité concrète. Encore faut-il connaître ce qui nous caractérise, l'apprécier à sa juste valeur et mettre en évidence ce potentiel identitaire. Ainsi, on peut penser que notre culture façonne notre environnement et que, d'autre part, notre environnement influence notre façon d'être. L'accès à la nature, aux sentiers et aux parcs, l'esthétisme des lieux et leur histoire ancienne ou récente, la présence d'œuvres inspirantes et l'animation culturelle sont autant de repères identitaires qui cimentent le sentiment de fierté et d'appartenance des citoyens.

Ce premier enjeu nous invite à reconnaître cette culture qui nous est propre et à la mettre en valeur dans nos milieux de vie, au bénéfice de la qualité de vie des citoyens et pour alimenter leur besoin de fierté et d'appartenance.

### *Axes d'intervention*

#### **1.1. Outils de connaissance**

Objectif : Posséder les informations nécessaires pour orienter nos actions en matière de culture et de patrimoine.

#### **1.2. Produits culturels identitaires**

Objectif : Identifier et mettre en valeur les produits culturels spécifiques au territoire.

#### **1.3. Actions de protection et de sensibilisation**

Objectif : Contribuer à la préservation des éléments de notre patrimoine naturel, architectural, historique et culturel.

#### **1.4. Cadre de vie et aménagement des lieux et des espaces**

Objectif : Réussir l'intégration des arts et de la culture dans le paysage urbain de la MRC.

## **ENJEU 2 - VITALITÉ**

*Orientation* : « L'accès à la culture, à la créativité et à l'innovation »

Assurer la vitalité culturelle de nos milieux nécessite la contribution d'un large bassin de personnes : artistes et créateurs, diffuseurs et promoteurs, formateurs et mentors, organismes et bénévoles. Pour offrir le plus large accès possible à la culture, il est essentiel de soutenir celles et ceux qui incarnent la culture, qui la font naître, vivre et apparaître dans nos vies.

Dans ce deuxième enjeu, il est question d'assurer la pérennité de nos institutions culturelles, le rayonnement de nos actions et l'émergence de projets culturels collectifs et novateurs.

### *Axes d'intervention*

#### **2.1. Outils de planification**

Objectif : Mettre en place les mesures et les règles permettant d'encadrer nos actions culturelles communes.

#### **2.2. Soutien aux arts, à la culture, à la créativité et à l'innovation**

Objectif : Reconnaître, consolider et développer la vitalité culturelle et l'émergence de projets novateurs.

#### **2.3. Infrastructures et équipements culturels**

Objectif : Contribuer à l'accès et à la qualité des équipements et des services culturels offerts à la population.

#### **2.4. Médiation artistique ou culturelle**

Objectifs : Développer les publics et favoriser le rapprochement entre les artistes et la population.

## **ENJEU 3 - COLLABORATION**

**Orientation :** « La synergie de nos actions culturelles pour créer l'effet levier escompté. »

Pour que la culture joue pleinement son rôle de moteur du développement social et économique, il est impératif de partager des idées et d'harmoniser nos actions, en bref, il faut travailler en collégialité et non en silo. Une planification culturelle réussie implique que tous les secteurs de l'activité municipale, culturelle, économique, sociale et touristique agissent de concert.

Par ce troisième enjeu, la politique exprime la nécessité de faire de la participation des collectivités, la pierre angulaire du développement culturel anticipé.

### ***Axes d'intervention***

#### **3.1. Outils de concertation**

Objectif : Coordonner et consolider l'action culturelle sur le territoire.

#### **3.2. Consultation et interaction culturelle**

Objectif : Encourager la réalisation de projets culturels impliquant divers secteurs de l'activité municipale, culturelle, sociale ou économique.

#### **3.3. Lien culture et éducation**

Objectif : S'assurer de la participation des jeunes et des institutions comme agents culturels de changement et d'innovation.

#### **3.4. Mécénat et partenariats**

Objectif : Consolider le financement des arts et de la culture.

## ENJEU 4 - RAYONNEMENT

*Orientation* : « La reconnaissance de notre potentiel créatif »

L'établissement d'une identité forte, la consolidation de notre vitalité culturelle et notre capacité à coordonner nos actions sont autant d'éléments qui conduiront au rayonnement de notre culture, de nos artistes, de nos organismes et de nos villes.

En liant ce quatrième enjeu aux trois précédents, la politique inscrit l'idée qu'un investissement dans notre potentiel créatif conduit nécessairement au rayonnement de ce dernier, au plan local d'abord, puis par ricochet, au-delà de nos frontières.

### *Axes d'intervention*

#### **4.1. Outils de promotion**

Objectif : Augmenter la visibilité de nos atouts culturels et la fréquentation de nos activités.

#### **4.2. Nouvelles technologies**

Objectifs : Faire évoluer l'offre de services de façon à développer de nouveaux marchés localement et au-delà de nos frontières.

#### **4.3 Tourisme culturel**

Objectif : Développer un concept de tourisme culturel adapté, mettant en valeur notre patrimoine, nos créateurs et nos produits culturels.

#### **4.4. Représentation culturelle régionale, nationale, internationale**

Objectif : Assurer une présence permettant de partager des connaissances et de faire reconnaître nos réalisations culturelles.



## **MISE EN ŒUVRE ET SUIVI**

Afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique culturelle, les Villes de la MRC de Thérèse-De Blainville entendent mandater la Table Action culture afin de faire des recommandations et d'assurer le suivi et l'évaluation des actions et projets réalisés.

La principale tâche de la Table Action culture consiste à mettre en place les éléments permettant une véritable planification stratégique de l'action culturelle dans la MRC. Pour y arriver, la Table doit s'assurer de la collaboration d'un ensemble d'intervenants dans divers secteurs de l'activité municipale, culturelle, sociale, économique et touristique. Les consultations entreprises lors de l'élaboration de la politique se poursuivront en fonction des besoins liés à la réalisation des premiers projets inscrits au plan d'action de l'An 1.

Un plan stratégique pour les trois prochaines années est déjà en cours de réalisation et fera l'objet de diverses consultations avant sa présentation pour adoption par les maires de la MRC Thérèse-De Blainville.

## REMERCIEMENTS

Aux membres de la Table Action culture de la MRC de Thérèse-De Blainville

### Représentants des élus

François Cantin, maire de Blainville  
Sylvie Surprenant, mairesse de Sainte-Thérèse  
Michèle Tremblay, conseillère de Lorraine

### Représentants des administrations municipales

Catherine Harnois, chef de la division culturelle de Blainville  
Francine Pétrin, directrice du Service des arts et de la culture de Sainte-Thérèse

### Représentants des organismes culturels

Martin Champagne, coordonnateur de Praxis Art actuel  
Gilles Dessureault, directeur général et artistique de Odyscène  
Mélanie St-Laurent, directrice générale Le Petit Théâtre du Nord

### Représentants des partenaires régionaux

Charles Le Borgne, directeur général de la Société de développement économique Thérèse-De Blainville  
Mélanie Gosselin, directrice générale du Conseil de la culture des Laurentides

### Soutien technique

Carole Maillé, consultante en développement culturel

### Aux spécialistes suivants :

Anne-Marie Larochelle, agente de développement culturel à la ville de Sainte-Thérèse (VVAP)  
Annie Maheu, responsable de l'aménagement et de l'environnement à la MRC Thérèse-De Blainville  
Martin Rodgers, historien et responsable en loisir culturel à la ville de Blainville  
Dimitri Latulippe, agent de développement culture, Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications du Québec

Ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé aux consultations sectorielles ou publiques.